

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Gérard-Filion	Ida Francœur
André-Laurendeau	Isabelle Rousseau	Guillaume-Vignal	Denise Mayen
Antoine-Brossard	ABSENT	Hubert-Perron	Gesner Joseph
Armand-Racicot	Lilian Guicher-Callin (s)	Jacques-Ouellette	ABSENT
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeois-Champagnat	Myriam Roy Guylaine Charron (s)	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Carillon	Tyna Phaneuf	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Laurent-Benoît	Christine Ally (s)
Charles-LeMoynes	ABSENT	Lionel-Groulx	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Brossard)	Élizabeth Sabourin
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Amel Chaman	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Mgr.A.-M.-Parent	AUCUN
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	ABSENT	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti (s)
Des Petits Explorateurs	Éric Vachon	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Prévile	ABSENT
Des Saints-Anges	Marianne Boire	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier (s)
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	Stéphanie Dugas
Éi du Vieux-Longueuil	Annie Lortie	Saint-Jude	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	Nora Hank	Saint-Laurent	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	Martine Brochu (s)	Saint-Romain	ABSENT
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire Saint-Edmond	ABSENT	Tourterelle	ABSENT
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Marc-Étienne Samson	Autres participants	
Gentilly	Hernan Angulo	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directrice générale adjointe	Marie-Dominique Taillon
Georges-P. Vanier	Ian Bailey	Parent-commissaire	Bruno Marcoux

43 signatures, 41 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2017-2018, quorum d'un tiers est de 20, nous avons 41.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 20, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE SORTANTE / MOT DE BIENVENUE

M^{me} Valotaire annonce le décès de deux enseignants de la CSMV, M. Pierre Lesage, enseignant à l'école d'Iberville pendant 32 ans et M^{me} Véronique Contant, enseignante d'accueil à l'école Samuel-de Champlain. Une minute de silence est tenue en leur hommage.

M^{me} Valotaire annonce sa démission à titre de présidente du comité de parents de la CSMV. La gestion des problématiques négatives venant avec ce rôle a pris énormément de son temps et de son énergie et c'est de l'énergie qu'elle aimerait donner à sa famille. Elle souhaite cependant conserver son rôle au sein de l'exécutif.

À cet effet, l'exécutif propose que M^{me} Valotaire demeure impliquée au sein de l'exécutif, en tant que directrice. M. Marc-André Guay-Vinet démissionne donc de son rôle de directeur, conserve quand même son rôle de secrétaire de l'exécutif et M^{me} Valotaire prend le poste de directrice, ce qui permettra entre autres un suivi des dossiers en cours au sein de l'exécutif. On demande l'aval des représentants du comité de parents. M. Francis Rodrigue propose, M. Gesner Joseph seconde.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La parole aux représentants est ajoutée à l'ordre du jour, les points de forme sont modifiés. On propose également l'ajout d'un point « Suivi des procès-verbaux », en 7.1.

Résolution N°CP-20180312-01

Sur la proposition de M. Bailey, secondé par M. Boudraa, l'ordre du jour est adopté avec la modification proposée.

Adopté à l'unanimité

4) ÉLECTIONS POUR LE POSTE DE LA PRÉSIDENTE

4.1 Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection

Résolution N°CP-20180312-02

M^{me} Ida Francoeur propose M^{me} Sylvie Caron à titre de présidente d'élections. La proposition est appuyée par M^{me} Hélène Garon. M^{me} Caron accepte la nomination.

Adopté à l'unanimité

4.2 Adoption de la procédure d'élection

M^{me} Caron explique que seuls les représentants officiels, ou en l'absence de celui-ci son substitut, peuvent voter. Toutefois, seuls les représentants officiels sont éligibles aux postes électifs.

Il y aura, pour période de nominations, acceptation ou refus dans l'ordre inverse et au besoin 2 minutes de présentation pour chaque candidat.

La vice-présidente est substitut de la présidence en son absence temporaire. En vacance, il doit y avoir élection.

Résolution N°CP-20180312-03

M. Olivier Bourreau propose d'adopter la procédure d'élection, appuyée par M. Sylvain Pouliot.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices

N/A

4.4 Description du poste

N/A

4.5 Procédure d'élection**4.5.1 Mise en candidature**

Ont été proposés :

- Nicola Grenon propose Ida Francoeur
 - Mathieu Tremblay propose Olivier Bourreau
 - Jason Caron-Michaud propose Nicola Grenon
 - El Mostafa Boudraa propose Nicolas Brosseau
 - Nicolas Brosseau refuse sa nomination
 - Nicola Grenon décline sa nomination
 - Olivier Bourreau décline sa nomination
 - Ida Francoeur accepte sa nomination
- M^{me} Ida Francoeur est élue par acclamation.

Les points suivant ne sont donc pas traités.

4.5.2 Présentation des candidats

N/A

4.5.3 Vote

N/A

4.6 Annonce des résultats des élections

N/A

4.7 Destruction des bulletins de vote

N/A

5) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV**5.1 POS Préscolaire-primaire**

M^{me} Marie-Dominique Taillon présente le dossier POS préscolaire-primaire. La direction générale attend une résolution du comité de parents en mai. Ce POS est présenté en prévision de la hausse de clientèle prévue par le MEES. Cette hausse n'inclut pas les nouveaux-arrivants, ni les nouveaux centres résidentiels. Le MEES envoie ses données en janvier et en avril. Sur les 1 100 élèves prévus, on en prévoit environ 800 au primaire. Le secteur Laflèche, à St-Hubert, est particulièrement touché par cette hausse de clientèle.

Rappel des projets en cours : Projet du secteur Bienville (ouverture d'une nouvelle école avec projet pédagogique particulier et déménagement de l'école du Jardin-Bienville; Projet Greenfield Park (nouvelle construction qui accueillera les écoles Tourterelle et de l'Agora et aménagement d'une nouvelle école primaire); ouverture d'une école de secteur dans le secteur Vauquelin; Achat du 790, boulevard Quinn de la Commission scolaire des Patriotes.

Projets en attente : agrandissement de l'école Laurent-Benoît; agrandissement de l'école du secteur C; agrandissement de l'école Georges.P.-Vanier; construction d'une école primaire sur le terrain du CFP Charlotte-Tassé.

Autres démarches à prévoir : répertorier les écoles qui peuvent être agrandies, identifier les terrains de la CSMV pouvant accueillir la construction d'une nouvelle école, exploration de terrains pour construire une nouvelle école, installations d'unités modulaires temporaires pour la rentrée 2018-2019 (5 à Charles-Bruneau, Guillaume-Vignal, De Gentilly, Adrien-Gamache et Paul-De Maricourt et, nouvellement, 7 à Rabeau) et installations actuelles (5 à des Mille-Fleurs, du Jardin-Bienville, Maurice-L.-Duplessis et Pierre-Laporte).

Les chiffres que la CSMV donne au MEES n'incluent pas les locaux temporaires parce que le MEES ne souhaite pas que les élèves soient dans des locaux temporaires. Globalement, l'an dernier, la CSMV était en « déficit » de 86 locaux.

La direction générale présente trois hypothèses pour palier le problème de surpopulation du secteur Laflèche, à Saint-Hubert.

Pour les hypothèses A et B, il est question de déplacer la clientèle du Centre des 16-18 ans. Ce centre est situé dans une ancienne école primaire, sur le boulevard Marie, dans l'arrondissement Saint-Hubert, ce qui n'engendrerait aucun coût de construction. Environ 120 élèves fréquentent le centre. La CSMV remarque une baisse de la clientèle dans ses différents centres d'éducation aux adultes (CÉA), mais une hausse de la clientèle adulte en francisation Les CÉA Le Moyne-D'Iberville et Antoine Brossard seraient donc en mesure d'accueillir la clientèle du Centre des 16-18 ans. La proposition est viable.

- Hypothèse A

Déplacement de la clientèle du Centre des 16-18 ans vers les pôles CÉA de Longueuil et Brossard et création d'une annexe à l'école Saint-Joseph. Cette annexe de plus de 18 locaux-classes permettra d'accueillir les surplus des écoles primaires à proximité dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

- Hypothèse B

Déplacement de la clientèle du Centre des 16-18 ans vers les pôles CÉA de Longueuil et Brossard et création d'une annexe à l'école Maurice-Duplessis. Il s'agirait aussi d'une annexe de plus de 18 locaux-classes permettant d'accueillir la surpopulation des autres écoles à proximité dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

- Hypothèse C

On ne déplace pas la clientèle du Centre des 16-18 ans, installation d'unités modulaires temporaires sur les terrains des deux seules écoles de l'arrondissement de Saint-Hubert, l'école Saint-Joseph (+5 classes) et l'école D'Iberville (+5 classes)

L'annexe créée aux hypothèses A et B accueillerait les surplus du secteur Nord de Saint-Hubert et non seulement les élèves de Maurice-L.-Duplessis ou de Saint-Joseph.

La CSMV a également dressé les avantages et les inconvénients des trois hypothèses.

Des représentants soulèvent leur inquiétude face au futur POS secondaire, à savoir si la CSMV prévoit le vieillissement de la population du primaire qui arrivera un jour au secondaire. Une demande d'agrandissement est déjà faite pour l'école secondaire Antoine Brossard.

Un représentant questionne la CSMV si elle porte une attention particulière à la grosseur des écoles primaires. La plus grande école primaire est l'école d'Iberville avec 885 élèves, ce qui est très gros. La CSMV a à cœur d'aménager des écoles à dimension plus humaine.

On demande également si la direction générale planifie l'offre d'enseignants pour toute cette population d'élèves. La direction générale dit se tourner vers les finissants en enseignement du mois d'avril!

Le comité de parents devra émettre son avis sur l'une des trois hypothèses lors de la rencontre du 7 mai 2018.

6) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Lors de la dernière rencontre, il avait été question de l'informatisation des dossiers des élèves, il s'agit des dossiers des CPE vers les écoles primaires.

En ce qui concerne l'accès des parents aux copies des examens, M^{me} Caron rappelle que les parents peuvent en prendre connaissance dans le bureau de la direction. Les copies ne sortent pas de l'école.

7) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2018

Avant l'adoption du procès-verbal, M^{me} Francoeur en profite pour remercier M^{me} Valotaire pour son implication et son travail. Elle souligne également que l'exécutif a pris la décision de lever sa « zone tampon ». Mme Francoeur en profite pour demander aux représentants d'envoyer des propositions de dossiers à l'adresse du comité de parents (comitedeparentscsmv1@gmail.com). Est déjà sur la table la modernisation du calendrier et de l'horaire scolaire.

Résolution N°CP-20180312-04

Sous la proposition de M. Nicola Grenon, le procès-verbal du 12 février 2018 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

7.1 Suivi du procès-verbal

Il n'y a pas de suivi.

8) DÉCLARATION EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

On propose de demander un suivi sur les développements lors de la période de questions à la direction générale.

Résolution N° CP-20180312-05

Déclaration en matière de diversité sexuelle et de genre

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2016, le comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) avait demandé à cette dernière d'établir et d'adopter une politique relativement à l'ensemble de la vie scolaire des élèves transgenres pour qu'à la fois les élèves, les parents et l'équipe école puissent s'y référer;

CONSIDÉRANT que le comité de parents avait également demandé à être consulté lors des différentes étapes de l'élaboration de ladite politique;

CONSIDÉRANT la présentation de la CSMV au sujet de la Déclaration en matière de diversité sexuelle;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt de tous les élèves de la CSMV qu'une telle déclaration soit adoptée;

IL EST PROPOSÉ PAR M. PATRICK CÔTÉ ET SECONDÉ PAR M^{ME} HÉLÈNE GARON QUE LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires l'adoption de la Déclaration en matière de diversité sexuelle telle que présentée par la CSMV.

Adoptée à l'unanimité

9) RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019 DES ÉCOLES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Résolution N° CP-20180312-06

Répartition des services éducatifs 2018-2019 des écoles du primaire et du secondaire

CONSIDÉRANT que, selon l'article 193 de la LIP, le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services éducatifs;

CONSIDÉRANT la présentation de la Commission scolaire Marie-Victorin sur le sujet;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} HÉLÈNE GARON ET SECONDÉ PAR M^{ME} GUYLAINE CHARRON QUE LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires l'adoption de la « Répartition des services éducatifs 2018-2019 des écoles du primaire et du secondaire » telle que présentée par la Commission scolaire, sujets aux modifications demandées séance tenante.

Adoptée à l'unanimité

10) PEVR DANS LES CÉ

Les représentants échangent sur les points soulevés en exécutif pour alimenter les discussions en CÉ :

- L'âge de passage au secondaire à 13 ans;
- La réussite non ciblée pour un groupe en particulier, mais individuel;
- Le taux de diplomation;
- La représentation équitable de modèle adulte (enseignants hommes vs femmes);
- l'absence de nouvelles technologies;
- Un environnement stimulant et approprié (inclure l'environnement techno;
- etc.

On demande aux représentants de faire parvenir trois points en ordre de priorité à l'exécutif.

11) PAROLES

11.1 Aux parents-commissaires

M. Brosseau fait un résumé de la dernière rencontre du conseil des commissaires, tenue le mardi 27 février.

- Modification de l'acte d'établissement du CFP Jacques-Rousseau qui déménage dans leur nouvelle École Hôtelière de la Montérégie, situé au côté du Marché public de Longueuil;
- Transport scolaire : résolution autorisant le changement d'actionnaire du transporteur Scovan, responsable du transport des élèves EHDAA. C'est une ancienne employé qui prendra la relève;
- Autorisation de vente d'immeuble pour taxes scolaires impayées de 350 propriétaires. La CSMV avait listé environ 450 terrains à la Ville de Longueuil, chargée de récupérer les montants dus. Un peu plus de 300 000 \$ ont été récupérés;
- Contrat de réfection du stationnement de l'école secondaire Gérard-Filion de 1,7M \$;
- Résolution pour l'octroi de contrat pour la construction de 25 locaux modulaires aux écoles Adrien-Gamache, Gentilly, Charles-Bruneau, Paul-De Maricourt, Guillaume-Vignal et, nouvellement, Rabeau, qui ajoute 7 locaux.
- Résolution pour rejoindre le regroupement d'achat CCSR (Centres de coordination des services régionaux) pour l'acquisition d'équipement de contrôles d'accès.

11.2 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Francoeur résume la dernière rencontre tenue le 19 février. La CSMV a fait la présentation des différents services-conseils offerts dans les écoles. La présentation sera offerte aux représentants lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

11.3 Au représentant du comité sur le transport

M^{me} Francoeur fait le suivi de quelques sujets :

- Objets dans l'autobus : à la discrétion du chauffeur. La recommandation de la CSMV est de transporter l'équivalent d'un sac d'école de plus;
- Caméras dans l'autobus : c'est légal, et fait dans des cas particuliers, à la demande des chauffeurs. Les parents seront appelés à visionner les bandes à l'école avec la direction, et les vidéos seront ensuite détruits. Ces situations surviennent 5 à 6 fois par année. La proposition d'installer des pancartes avisant qu'on pourrait être filmé, afin de dissuader les élèves, sera étudiée;
- Caméra à l'extérieur de l'autobus : il s'agit d'un projet qui se déroule à Laval, pour connaître les habitudes de conduite des automobilistes.

La façon de poser les questions et d'avoir des réponses plus rapides : directement au service des transports par courriel à transportscolaire@csmv.qc.ca ou par téléphone au 450 670-0730, poste 2315.

Un projet pilote en collaboration avec le RTL, *Compagnon RTL*, sera mis en place à l'école secondaire Gérard-Filion Il s'agit d'une application mobile qui assistera les élèves EHDAA lors de leur déplacement entre l'école et la maison de manière sécuritaire grâce à la géolocalisation en temps réel. Les cellulaires seront offerts aux élèves. Deux personnes seront dédiées à ce projet et seront

toujours disponibles pour répondre aux demandes d'assistance des jeunes. Dix élèves devraient participer à ce projet.

11.4 Aux représentants

Pour le dossier « Calendrier et horaire scolaires », il faudrait préciser les changements que le CP veut initier. En Beauce, une école a fait déplacer les congés scolaires pour faire des semaines de 4 jours presque toute l'année.

M. Nicola Grenon présente un *Bon Coup* de l'école Gérard-Filion. La redistribution de l'aide alimentaire de l'école secondaire a permis l'achat de collations pour les élèves de Christ-Roi.

12) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 10.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente